*N° 11 - 14 juin 2016*

*Champagne-Ardenne*

# Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

## A RETENIR CETTE SEMAINE

**Tordeuses :** De rares glomérules observés.

**Mildiou :** Potentiel épidémique toujours élevé sur tout le vignoble. Restez très vigilant.

**Oïdium :** Le suivi des symptômes sur feuilles se poursuit. Période de grande sensibilité des inflorescences.

**Note nationale « abeilles » :** Consultable sur le site de la DRAAF et de la chambre d'agriculture.

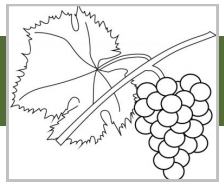

## STADES PHENOLOGIQUES

*Début floraison.*

Durant la semaine écoulée, la pousse a été forte en raison des températures élevées et de la disponibilité en eau dans les sols. Les écimages ont commencé dans les parcelles les plus poussées.

Quelques fleurs ont été vues en parcelles précoces. La floraison devrait s'enclencher dans toutes les parcelles d'ici la fin de la semaine. Elle pourrait toutefois progresser lentement en raison des températures plus fraîches annoncées pour cette semaine.

Chardonnay : en majorité au stade 18 « onze à douze feuilles étalées ». Stade 19 « début floraison » proche en parcelles hâtives.

Pinot noir : stade 17 « dix à onze feuilles étalées » à stade 18..

Meunier : stade 17.

Comparé à la moyenne décennale, on constate toujours un retard végétatif de 8-10 jours.

***REMARQUE :*** *ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 07 au 10 juin sur 179 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.*

# MILDIOU

## Situation

D'importantes sorties de taches sur feuilles sont signalées en ce début de semaine, dans la plupart des secteurs du vignoble. Ces symptômes correspondent aux contaminations enregistrées entre le 28 mai et le 5 juin. Il faut attendre quelques jours pour évaluer la situation sur inflorescences : le rot gris sera visible d'ici la fin de la semaine dans ces parcelles.

D'après les abaques, plusieurs cycles de contaminations sont de nouveau potentiellement en cours d'incubation, liés aux pluies enregistrées depuis le 07 juin. Les sorties de taches sur feuilles devraient s'échelonner durant la semaine.

Au niveau des parcelles du réseau BSV, 32 % des parcelles présentent actuellement des taches sur feuilles. Sur les parcelles touchées, le taux d'attaque varie de 1 tache à 100 % de ceps avec au moins une tache (moyenne 9 % de ceps touchés). Sur les inflorescences, des symptômes de rot gris sont observés sur environ 8 % des parcelles du réseau (fréquence d'inflorescences touchées de 2 à 22 %).

*Rot gris sur inflorescence.*

## Analyse du risque

La pression mildiou augmente. Les sorties de symptômes sur feuilles et sur inflorescences confirment le potentiel épidémique très élevé.

Le risque mildiou est la priorité.

Surveillez les prévisions météorologiques et notamment les cumuls de pluie. Une grande vigilance s'impose, d'autant que les inflorescences entrent dans leur phase de grande sensibilité.

La maîtrise du mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.

# OIDIUM

## Situation

La surveillance "oïdium" sur feuilles a débuté depuis deux semaines, sur les parcelles de chardonnay et de pinot noir. Elle se poursuivra jusqu'au stade nouaison.

Pour l'instant, aucune tache sur feuille n'a été vue sur les parcelles du réseau BSV. Sur le réseau Magister, au 10 juin, seules trois parcelles de chardonnay présentent des symptômes sur feuilles.

Les données d'observation permettent d'élaborer l'indicateur oïdium régional "feuilles", qui est construit à partir des observations des parcelles de chardonnay du réseau Magister (fréquence de parcelles touchées sur feuilles). Cet indicateur donnera, à la floraison, une estimation du risque épidémique. Il est encore trop tôt pour apprécier la valeur de cet indicateur.

## Analyse du risque

Les inflorescences vont entrer dans leur période de grande sensibilité à l'oïdium (période floraison-nouaison).

Surveillez vos parcelles, en priorité celles où de l'oïdium sur grappes a été observé régulièrement les années précédentes (25 feuilles minimum, face inférieure).

Un point sur l'indicateur oïdium régional "feuilles" sera fait dans le prochain bulletin.

## TORDEUSES

### Situation

Avec le développement des inflorescences, les glomérules sont plus facilement visibles.

Néanmoins, sur le réseau BSV comme sur les autres réseaux d'observation, toujours très peu de glomérules ont été observés depuis le début des suivis. En effet, sur les parcelles du réseau BSV qui comprend 182 parcelles, seuls 2 glomérules ont été vus.

La situation est cohérente à celle attendue, compte tenu de la très faible activité de ponte de la première génération de tordeuses.

*Glomérule formé de plusieurs boutons floraux.*

### Analyse du risque

L'activité de la première génération est très limitée à l'échelle du vignoble.

## BOTRYTIS

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, limitation des blessures sur baies…) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

Pour plus de précisions se reporter à la note technique commune 2016 consultable sur les sites Internet de la DRAAF Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et de la Chambre régionale d'agriculture Champagne-Ardenne.

## NOTE NATIONALE "ABEILLES"

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

***Les abeilles butinent, protégeons les !***

***Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires***

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

**4. Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.** Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015

# Bulletin de Santé du Végétal

## Vigne

En 2016, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Acolyance Vigne, Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, Comité Champagne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Auboise, Union Champagne, Viti-Concept.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :
http://www.champagrica.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html
et de la DRAAF :
http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - Comité Champagne- Acolyance Vigne - COMPAS - Novagrain - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister – Ets RITARD - SOUFFLET Vigne—STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept.

**Rédaction :** Comité Champagne avec relecture de l'Union Auboise, Compas et DRAAF-SRAL.

**Animation du réseau Vigne :** Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique,** vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagrica.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.